



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

La préfète

Moulins, le **30 NOV. 2018**

Circulaire n°**68** /2018

La préfète de l'Allier

à

Mesdames et messieurs les maires
du département de l'Allier
En communication aux sous-préfètes
de Montluçon et Vichy

Objet : pavoisement des édifices publics à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

J'ai l'honneur de vous informer que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises **le mercredi 5 décembre 2018** à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Marie-Françoise LECAILLON